



Je suis ravie de vous présenter le quatrième numéro du Point Infos Familles.

Evénements à venir

A vos agendas ! Voici les dates à noter pour cette période.

- **Jeudi 18 et Vendredi 19 Mai** : Pont de l'Ascension. Les élèves n'ont pas classe.
- **Du lundi 22 au mardi 23 Mai** : Les élèves de Mmes Faivre/Foucade et Guarino participent à la fête du vélo. Ils se rendront depuis l'école jusqu'à Saint Vrain pour bivouaquer. Au programme : 45 km de vélo à travers forêts, champs et routes.
- **Mercredi 24 Mai** : dernière sortie USEP pour la classe de Mme Faivre qui se rendra au stade Bobin de Bondoufle pour participer à une journée sur le thème des « Jeux Sportifs Essonniens ».
- **Jeudi 25 Mai** : Les élèves de maternelle se rendront à l'espace O. De Gouges pour assister à un spectacle offert par la municipalité.
- **Lundi 29 Mai** : Pentecôte. Les élèves n'auront pas classe.
- **Du 30 mai au 5 Juin** : Les classes de Mmes Balbine et Bellon organisent une classe sans cartable sur le thème des « Arts du Cirque ». Toute la semaine, des intervenants professionnels viendront sur l'école pour enseigner aux élèves les différentes techniques circassiennes. Lundi 5 Juin, ils se rendront sur Paris au cirque.
- **Du 5 au 9 Juin** : Une exposition de livres sera organisée à l'école. C'est l'occasion de promouvoir la lecture au sein de toutes les classes et également un moment privilégié pour découvrir une collection de livres actuelle et complète. Les parents auront la possibilité d'acquérir au cours de cette fête du livre des ouvrages choisis avec soin.
« La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté... »
- **Vendredi 9 Juin** : Mini-Olympiades organisées par la municipalité. Les CM1/CM2 se rendront au stade Cornu afin de représenter « Simone Veil » face aux autres écoles de SGLA et à la classe 6^{ème} sport du collège R. Garros.
- **Lundi 12 Juin** : Visite du collège par les CM2.
- **Semaine du 12 Juin** : Les élèves de GS se rendront dans les classes de CP pour la liaison GS-CP.
- **Jeudi 15 Juin** : Réunion pour les parents des futurs PS
- **Vendredi 23 Juin** : Spectacle de Simone dans la cour de l'école suivi d'un repas partagé
- **Semaine du 26 Juin** : Accueil des futurs PS et de leurs parents dans les classes pour un petit temps de découvertes
- **Jeudi 29 Juin** : Sortie des élèves de maternelle à « Parrot World », parc animalier situé dans le 77.
- **Jeudi 29 Juin** : Réunion d'accueil pour les parents des futurs CP à 18h
- **Vendredi 30 Juin** : La classe de Mme Grémont se rendra au Musée de la Préhistoire à Nemours
- **Samedi 1^{er} Juillet** : Kermesse de l'école de 10h à 14h
- **Lundi 3 Juillet** : Sortie à Winnoland des classes de Mmes Mante et Rigaudie
- **Mardi 4 Juillet** : Boom des CM2
- **Vendredi 7 Juillet** : Début des vacances d'été après la classe

Notification d'affectation au collège

Les familles des CM2 recevront la notification d'affectation en collège public aux alentours du 5 Juin. Elle sera transmise directement par les collèges.

Proposition et décision de la poursuite de scolarité

Vous allez recevoir prochainement la proposition du conseil des maîtres concernant la poursuite de scolarité de votre enfant. Les élèves de la maternelle ne sont pas concernés. Le conseil des maîtres se prononce sur les passages dans la classe supérieure et sur les maintiens dans le niveau actuel (redoublements).

Deux choix s'offrent à vous :

- Vous êtes d'accord avec la proposition du conseil de classe ou
- Vous refusez la proposition du conseil de classe.

Il vous suffit de cocher votre choix, d'apposer votre signature puis de rendre le document à l'enseignant de votre enfant.

Coopérative scolaire : second appel

Chaque année, deux appels aux dons sont effectués. Le second aura lieu la semaine du 30 Mai. Nous remercions par avance les familles pour leur générosité. Vos dons nous sont indispensables pour améliorer l'équipement de l'école que ce soit en petit matériel, fournitures, manuels, livres... mais également pour financer une partie de nos projets (sorties scolaires, cars, potager...) Pour rappel, les parents peuvent consulter le cahier de comptes de l'école. Un bilan financier sera mis en ligne sur le site de l'école à la fin de l'année.

Festival du Livre

Du lundi 5 au vendredi 9 Juin, un festival du livre sera organisé à l'école sous la forme d'une grande exposition vente. Tout au long de la semaine, les élèves iront feuilleter les livres avec leur enseignant(e) et noteront les ouvrages qu'ils désirent acheter. Les familles qui le souhaitent pourront en faire l'acquisition. L'exposition sera ouverte aux familles le vendredi 9 Juin à partir de 16h30, dans la salle Boivin.

Spectacle de l'école

Le spectacle de Simone se tiendra le vendredi 23 Juin dans la cour de l'école. L'ouverture des portes se fera à 18h. Attendez-vous à voyager à travers le monde, au fil des différences et des richesses qui nous entourent !

Un repas partagé sur le thème du monde suivra le spectacle. Nous remercions les familles souhaitant partager ce moment convivial d'apporter une ou plusieurs de leurs spécialités culinaires. Si vous connaissez des recettes du monde, c'est le moment de les faire découvrir !

Kermesse de Simone

La kermesse se tiendra le samedi 1^{er} Juillet, de 10h à 14h. Des stands de jeux gratuits vous seront proposés ainsi que :

- Tombola 100% gagnante
- Panier garni
- Stand maquillage
- Barbecue (des précommandes seront mises en place en amont via les cahiers rouges)
- Buvette et mets sucrés...

La kermesse pourra avoir lieu uniquement si nous avons suffisamment de familles volontaires pour nous aider dans son organisation. Un mot vous sera prochainement distribué afin que nous puissions recenser les parents disponibles. Nous comptons sur vous !

Accueil des futurs PS

Du 26 Juin au 4 Juillet, les classes de Céline, Alexandra et Lucas accueilleront les futurs PS accompagnés de leurs parents chaque matin, de 8h30 à 10h. L'occasion pour eux d'avoir une première approche de l'école.

Sorties scolaires

Chaque année, les enseignants proposent des sorties scolaires à leurs élèves. Une demande auprès des familles est faite afin que des parents volontaires puissent accompagner la classe. L'équipe enseignante remercie tous les parents qui se portent volontaires et grâce à qui, les sorties peuvent avoir lieu. Afin que tout se déroule dans les meilleures conditions, je vous prie de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

- Le parent accompagnateur s'occupe de tous les élèves de la classe et pas uniquement de son enfant. Il compte régulièrement les enfants de son groupe et veille à ce qu'aucun ne s'éloigne.
- Le parent accompagnateur alerte immédiatement l'enseignant si la sécurité des élèves est menacée ou si le comportement d'un élève n'est pas adapté à la situation. C'est l'enseignant qui prendra les mesures adaptées.
- Le parent accompagnateur doit garder confidentielle toute information portée à sa connaissance durant la sortie concernant un enfant (santé, situation familiale...) et sur l'équipe enseignante (numéro de portable...)
- Le parent accompagnateur ne peut pas prendre de photographies des enfants y compris du sien sans en avoir fait la demande auprès de l'enseignant. Aucune photo de la sortie ne pourra être diffusée sur les réseaux sociaux.
- Le parent accompagnateur ne fait pas usage de son téléphone portable que ce soit dans le car ou lors de la sortie afin de rester attentif aux enfants.
- Le parent accompagnateur ne peut pas distribuer de bonbons ni de gâteaux aux enfants de la classe sans en avoir fait la demande auprès de l'enseignant (allergies alimentaires)
- Si le parent accompagnateur souhaite accompagner un groupe d'enfants aux toilettes, il doit en avoir informé l'enseignant de la classe.
- Le parent accompagnateur ne fait aucun commentaire sur les enfants ou sur leur famille. Il s'exprime avec un langage adapté à l'âge des élèves.
- Le parent accompagnateur respecte les mêmes consignes que les élèves (silence, écoute, déplacements, programme de la sortie).
- Le parent accompagnateur a une attitude positive et proactive vis-à-vis du thème de la sortie,
- Le parent accompagnateur n'est pas autorisé à fumer en présence des enfants.

Rentrée scolaire 2023

La rentrée scolaire aura lieu lundi 4 Septembre aux horaires suivants :

- 8h20 pour les MS et GS
- 8h30 pour les CE1, CE2, CM1, CM2
- 9h pour les CP.

Les parents d'élémentaire sont autorisés à entrer dans la cour de l'école durant ce premier jour.

Pour les élèves de PS, la rentrée sera échelonnée sur deux jours :

- Lundi 4 Septembre à 9h30
- Et mardi 5 Septembre à 9h30. Un mail avec la date de rentrée sera envoyé à chaque famille.

Les listes des classes seront affichées vendredi 1^{er} Septembre devant l'entrée principale de l'école. Aucun changement de classe ne sera effectué. Le conseil des maîtres se réunit chaque fin d'année pour répartir les élèves en veillant à garantir un équilibre et une équité entre les classes.

Les listes des fournitures scolaires sont transmises avant les congés d'été dans les cahiers de correspondance y compris pour les futurs CP. Pour les élèves de maternelle, il n'y a pas de fournitures à acheter, l'ensemble étant pris en charge par l'école.

Changement des horaires de l'école à compter de Septembre 2023

A la demande du conseil d'école, et après accord de la Direction Académique et de la Municipalité, à compter de la rentrée 2023, de nouveaux horaires seront appliqués sur l'école. Ceci permettra aux familles ayant plusieurs enfants à déposer d'être moins pressées et à l'heure.

Horaires de la maternelle :

Matin : 8h30* - 11h30

Après-midi : 13h30* - 16h30

* L'école ouvre 10 min avant pour accueillir les enfants soit à 8h20 et 13h20.

Horaires de l'élémentaire : Décalage de 10 min avec la maternelle

Matin : 8h40* - 11h40

Après-midi : 13h40* - 16h40

* L'école ouvre 10 min avant pour accueillir les enfants soit à 8h30 et 13h30.

Vacances hors calendrier national

En France, depuis septembre 2019, l'école est obligatoire pour tous les enfants à partir de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans. L'élève doit assister aux cours prévus dans son emploi du temps, sauf s'il bénéficie d'une autorisation d'absence.

Or, partir en vacances en dehors des congés fixés par le calendrier scolaire ne constitue pas un motif légitime d'absence. Selon l'article L. 131-8 du Code de l'éducation, les seuls motifs d'absence considérés comme légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent. Toute absence doit être justifiée par écrit par la famille ; une copie des motifs est conservée dans le registre d'appel annuel qui est lui-même archivé pour dix ans à l'école.

Les autres motifs sont appréciés par l'autorité de l'État compétente en matière d'éducation. Par conséquent, les familles décident de prendre leurs congés sur le temps scolaire doivent transmettre un courrier à la directrice mentionnant les dates d'absence de l'enfant. Ce courrier est ensuite transmis à l'Inspection de l'Education Nationale d'Arpajon puis à la Direction Académique de l'Essonne.

Vêtements perdus

Malgré la vigilance de l'équipe pédagogique, chaque année, de nombreux vêtements restent à l'école sans qu'ils soient récupérés par les familles. Afin qu'ils puissent être restitués à leur propriétaire, nous vous demandons de bien noter le prénom de votre enfant sur ses gilets, manteaux, bonnets, cache-cous, pulls...

Les vêtements oubliés seront exposés devant l'école avant la fin de l'année scolaire afin que les familles puissent récupérer ce qui leur appartient. Ceux qui ne seront pas récupérés seront donnés à une association caritative (Emmaüs, Secours Populaire...)

Sincères salutations,

Madame Faivre, directrice